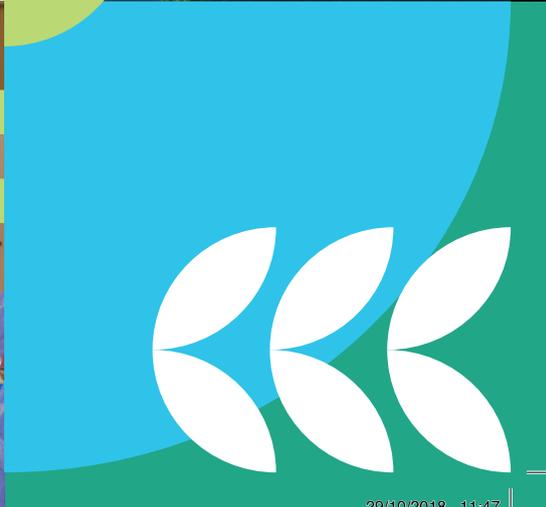


2017-2018

RAPPORT
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Ville de Rueil-Malmaison





ÉDITORIAL

La Ville de Rueil-Malmaison s'est engagée depuis de nombreuses années dans la démarche du développement durable avec la mise en place de deux Agenda 21 (2007 et 2013) qui permettent de conjuguer réduction des gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique, développement économique, bien-être des habitants et préservation des ressources et de l'environnement.

Plus de 120 actions ont été portées par les services cinq ans après l'adoption de la deuxième édition de l'Agenda 21. 75% d'entre-elles sont réalisées ou mises en œuvre au quotidien, témoignant de l'appropriation par les agents de la Ville des enjeux de ce plan d'actions volontaire.

Plus globalement, l'engagement de la Ville a été reconnu en 2015 avec l'obtention de la « Reconnaissance Agenda 21 local France » délivrée par le ministère de la Transition écologique et solidaire. A travers l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD), nous avons également été lauréats en 2017 de l'appel à projets « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ».

Le Plan Climat-Energie Territorial (PCET) adopté en décembre 2015 et intégré à l'Agenda 21, a servi de base à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du 29 juin 2017, réalisé à l'échelle du POLD. Le projet a été arrêté en septembre 2018 avant d'être soumis pour validation à la Métropole du Grand Paris.

Dans une perspective d'amélioration continue, l'Agenda 21 comprend plus de 200 indicateurs permettant de suivre la mise en œuvre et l'impact de ses actions. Il nous est ainsi possible de dresser un état des lieux annuel dans ce présent rapport Développement Durable 2017/2018 et de faire connaître les engagements pris sur le long-terme. Ce support de réflexion présente une sélection de réalisations et les perspectives de travail à venir. L'ensemble des actions peut également être consulté sur www.rueilmalmaisonvilledurable.fr.

Divisé en cinq parties, le rapport s'appuie sur les orientations de l'Agenda 21 de 2013, à savoir : la valorisation du cadre de vie, l'action sociale et culturelle, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ainsi que la mobilisation et la sensibilisation de tous les acteurs.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,



Patrick OLLIER
Ancien ministre,
Maire de Rueil-Malmaison,
Président de la Métropole du Grand Paris



Philippe LANGLOIS D'ESTAINOT
Adjoint au Maire délégué au Développement durable,
à l'environnement et aux anciens combattants,
Adjoint territorial pour les villages Rueil-sur-Seine,
Belle Rive et Bords de Seine

SOMMAIRE

P.5 Partie 1 **LA VALORISATION DU CADRE DE VIE**

- P.6 Construire l'écoquartier de l'Arsenal
- P.7 Développer les mobilités actives sur le territoire
- P.9 Développer les démarches santé-environnement dans les structures éducatives

P.11 Partie 2 **L'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE**

- P.12 Développer l'accessibilité de la commune
- P.13 Promouvoir l'accès à la culture

P.15 Partie 3 **LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- P.16 Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments publics
- P.19 Optimiser l'éclairage public
- P.20 Réduire les consommations de carburant de la flotte municipale
- P.22 Inciter à la rénovation énergétique du patrimoine privé

P.23 Partie 4 **LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES**

- P.24 Préserver les ressources et la biodiversité
- P.27 Réduire la production de déchets

P.31 Partie 5 **LA MOBILISATION ET LA SENSIBILISATION DE TOUS LES ACTEURS**

- P.32 Sensibiliser et mobiliser le grand public
- P.36 Éco-exemplarité de la Mairie



Partie 1

LA VALORISATION DU CADRE DE VIE

CONSTRUIRE L'ÉCOQUARTIER DE L'ARSENAL



LE PROJET DE L'ARSENAL AU CŒUR DE LA VILLE DE DEMAIN

Situé à la croisée des villages du Mont-Valérien, du Plateau et des Coteaux, le projet de l'Arsenal se concrétise. La Ville a choisi de mettre en avant la nature dans cet écoquartier qui comportera à terme des logements, des bureaux, des équipements publics et des commerces de proximité, venant ainsi remplacer des friches industrielles.

La réalisation de l'Arsenal s'articule en deux grandes phases. Les premières opérations seront livrées dès 2020, dans la zone située entre les rues des Bons Raisins, de la Chapelle, du Plateau et de l'avenue Pompidou. La seconde phase de constructions concerne la zone située entre les rues des Bons Raisins, Voltaire et Gallieni.

L'écoquartier de l'Arsenal s'est fixé d'ambitieux objectifs environnementaux dans cinq domaines : la qualité de vie, les consommations énergétiques, la préservation des ressources, la mobilité, la bonne gestion des déchets.

La ligne métro du Grand Paris Express, prévue au cœur de l'EcoQuartier à l'horizon 2029, permettra une mobilité facilitée et multimodale. D'ici là, un renforcement de l'offre de transports en commun bus sera inévitable.

► RÉALISATIONS 2017-2018

La labellisation « écoquartier » couronne les différents engagements pour un cadre de vie plus vert. L'Arsenal a reçu les labels « Ville de demain », « 100 quartiers innovants et écologiques » et l'étape 2 du label « écoquartier ».

17
hectares
à aménager

-
30%
d'espaces verts
publics et privés

-
60%
d'énergies
renouvelables





DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES SUR LE TERRITOIRE

Le transport de personne est le 4^e domaine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire. Le Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF) fixe comme objectif de réduire de 2% le nombre de trajets en voiture particulière ou en deux-roues motorisés et d'augmenter de 10% les trajets en modes actifs (qui n'ont pas de moteur thermique et nécessitent un investissement physique) d'ici 2020.

ENCOURAGER LE DÉPLACEMENT CYCLABLE

Rueil-Malmaison favorise depuis de nombreuses années les déplacements cyclables sur son territoire, notamment à travers le déploiement de pistes cyclables aménagées, de double-sens en zone 30, de voies vertes et de places de stationnement vélo gardiennées et sécurisées. Ces aménagements encouragent considérablement le développement des transports cyclables. La Ville aide par ailleurs les Rueillois à l'achat de vélos à assistance électrique via l'Établissement Public Territorial Paris Ouest (EPT POLD).

► RÉALISATIONS 2017-2018

Une nouvelle zone 30 a été créée en 2017, entre les rues Pereire, l'avenue de Colmar et le boulevard National. En 2018, c'est entre les avenues Victor Hugo et Albert 1^{er} que la zone 30 a été installée.

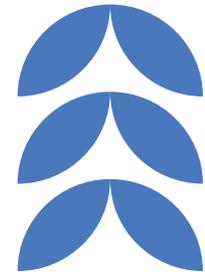
► ► PERSPECTIVES 2018-2019

Une zone 30 dans le quartier Plateau est à l'étude, tandis qu'en 2019 un guide du déplacement cyclable sera diffusé aux Rueillois. ●



+ 175%
d'abonnés aux
parkings vélos
sécurisés
depuis 2015

-
982
places de vélo
avec arceaux
en 2017



APAIER LA CIRCULATION PIÉTONNE

Afin de partager l'espace public et d'en améliorer sa sécurité, la Ville poursuit l'aménagement de nouvelles « zones piétonnes et de rencontre » limitées à 20 km/h sur les centralités des villages qui le nécessitent. Le temps de parcours piéton est par ailleurs indiqué sur des caissons, encourageant ainsi les Rueillois à marcher jusqu'à leur destination.

►► PERSPECTIVES 2019

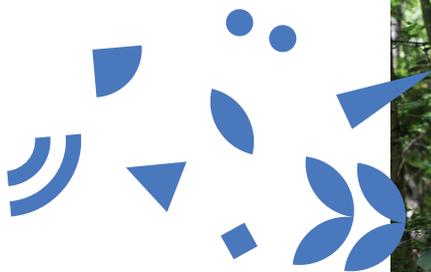
Une étude sur les cheminements piétonniers et les temps de parcours sera lancée en 2019. Parallèlement, un guide du déplacement piétonnier sera mis à disposition et distribué aux Rueillois. ●



11,3 km
de voies
piétonnes

146 caissons
piétons, dont
81 qui indiquent
le temps de
parcours

71 km
de voies
communales
aménagées en
« zone 30 »





DÉVELOPPER LES DÉMARCHES SANTÉ-ENVIRONNEMENT DANS LES STRUCTURES ÉDUCATIVES

LE RÉSEAU ECOLO CRÈCHE®

La santé et l'environnement sont deux domaines étroitement liés. La Ville accueille plus de 9 100 enfants au sein des crèches et établissements scolaires et périscolaires. Elle s'intéresse ainsi tout particulièrement aux choix et utilisations des produits d'entretiens.

La démarche Ecolo Crèche® est menée à Rueil-Malmaison depuis 2011. Les deux premiers établissements engagés, Les Trianons et La Farandole, ont été labellisés en 2013. En plus du respect de la protection des ressources et du tri sélectif, une réduction spectaculaire des bronchiolites a été constatée dans ces crèches. Depuis, deux nouvelles crèches se sont engagées dans la démarche : Les Petits Poucets et Cognac-Jay qui ont été labellisées début 2018.

L'accompagnement à la démarche Ecolo Crèche est désormais intégrée au plan pluriannuel de formation de la Ville.

Par ailleurs, un réseau interne aux crèches de la Ville est piloté par les équipes d'encadrement des premières Ecolo Crèches®. Il permet des échanges de bonnes pratiques et la formation des professionnels à des techniques pédagogiques propres à la démarche.

Du côté des écoles, Rueil-Malmaison mène une réflexion sur les problématiques liées aux troubles de la santé neuromusculaire ou respiratoires de certains de ses

196
agents formés
à l'utilisation
de produits
d'entretien plus
écologiques

personnels (ATSEM, équipes techniques d'entretien...) dû à des modalités de travail « pénibles », répétées et à l'utilisation de produits chimiques. Ces études ont conduit à de nouvelles pratiques :

- 196 agents ont été formés à l'utilisation de produits d'entretien plus écologiques et concentrés,
- Du matériel plus ergonomique et moins lourd a été acquis, permettant ainsi de réduire la pénibilité au travail.

► RÉALISATIONS 2017

Le matériel ergonomique des agents techniques a été déployé sur tous les établissements recevant des enfants. Plusieurs crèches non labellisées utilisent par ailleurs des produits d'entretien écologiques après avoir reçu une formation interne. Ces établissements utilisent également une étuve leur permettant l'autonomie des contrôles bactériologiques de surface.

Les familles sont régulièrement sensibilisées au programme Ecolo Crèche® par le biais de réunions ou de porte ouvertes. Les agents municipaux participent quant à eux à deux journées nationales Ecolo Crèche®.

► ► PERSPECTIVES 2018-2020

Les crèches Bons Raisins et Sophie Rodrigues ont prévu de s'engager dans la démarche Ecolo Crèche® en 2018.

Des ateliers « Ecolo Créatifs » dont l'objectif est de renforcer le partage d'expériences et le lien entre les professionnels, seront mis en place dès 2019.

Enfin, une formation interne continue sur la thématique « Utilisation des produits d'entretien écologique » sera dispensée à tous les agents des établissements d'accueil du jeune enfant. ●



4

Ecolo Crèches®
labellisées





Partie 2

L'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DE LA COMMUNE

Une ville plus solidaire permet une bonne intégration dans le tissu social des personnes ayant des problèmes de mobilité liés à l'âge, à un handicap ou à une situation ponctuelle (femme enceinte, plâtre...). Rueil-Malmaison s'engage pour le développement de l'accessibilité en étant précurseur des orientations de la loi Handicap de 2005, notamment par la création de la Charte Rueil Handicap, adoptée en 2001 et renouvelée en 2011.

METTRE L'ACCESSIBILITÉ À L'AGENDA

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de Rueil-Malmaison, validé par la Préfecture des Hauts-de-Seine, est un document de programmation de travaux visant à rendre accessibles les sites accueillant du public.

L'Ad'AP de Rueil-Malmaison a fait l'objet d'une présentation en 2015 auprès de plusieurs communes du département. La démarche volontariste et participative de la Ville est considérée comme exemplaire.

Les actions prévues dans l'Ad'AP ont été initiées en 2016 et se poursuivront jusqu'en 2024. De nombreux sites et installations de la Ville sont continuellement aménagés, comme par exemple l'installation de modules sonores sur les feux de circulation afin de permettre aux personnes malvoyantes de traverser en toute sécurité, ou encore la création de 223 places réservées aux personnes à mobilité réduite.

► RÉALISATIONS 2018

Le Plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE) a parachevé la chaîne de déplacement à Rueil-Malmaison avec l'élaboration de la programmation de travaux sur l'espace public.

► ► PERSPECTIVES 2018-2019

En concertation avec les associations concernées, plusieurs programmes sont engagés pour continuer à équiper les feux de circulation de modules sonores d'ici 2020. ●



223
places
réservées aux
personnes à
mobilité réduite

-
310
modules
sonores
installés
aux feux de
circulation

PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA CULTURE

INITIER LA POPULATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'accès aux nouvelles technologies est un facteur important de lien social et d'intégration. Face à cet enjeu, la médiathèque, qui comptabilise plus de 500 000 passages par an, a développé les collections numériques au sein de son réseau. Elle propose également des ateliers multimédias à destination des personnes ne pouvant s'initier d'elles-mêmes aux nouvelles technologies. Par ailleurs, les deux salles équipées de 18 postes informatiques et les abonnements numériques permettent à ceux qui le souhaitent d'apprendre des langues (toutapprendre.com), de bénéficier d'un soutien scolaire (maxicours) ou d'une initiation informatique (vodeclit).

► RÉALISATIONS 2017-2018

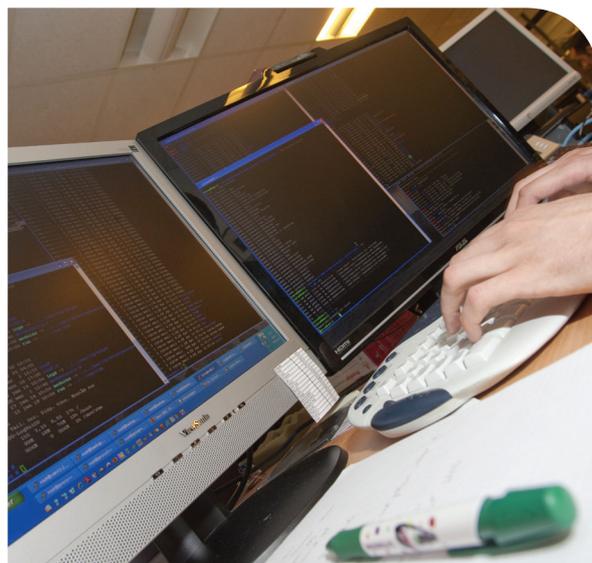
Un groupe de travail piloté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) a identifié les ressources communales et associatives afin de lutter contre la fracture numérique. L'objectif était également d'identifier les structures d'accompagnement aux citoyens dans les démarches en ligne.

► ► PERSPECTIVES 2020

Un accès simplifié aux ressources numériques sera mis en place via un catalogue des collections à identification unique. Une offre de livres numériques et une presse en ligne accessible à distance seront développées, tandis que les ateliers multimédias seront poursuivis. ●

7 abonnements
numériques
d'apprentissage
accessibles à
distance

403
Rueillois
formés en 2017
dans le cadre
des ateliers
multimédias





FAVORISER L'ACCÈS AUX LIVRES

Grâce au triporteur, un tricycle muni d'une caisse de transport, les livres peuvent désormais être livrés partout à Rueil-Malmaison. Initiée par l'équipe de la bibliothèque Les Mazurières au parc du Verger, la manifestation « Bibliothèque au parc » a pour premier objectif de faciliter l'accès à la lecture aux habitants du Clos des Terres Rouges.

Le projet « Livres en liberté » transforme par ailleurs les anciennes cabines téléphoniques en mini-bibliothèques. De nombreux livres sont en libre accès : chacun peut les déposer, les emprunter ou les échanger gratuitement. Les Conseils de villages se sont engagés à veiller sur le contenu et sur les quantités de livres disponibles.

► RÉALISATIONS 2015-2018

Le triporteur est désormais étendu aux espaces verts de Rueil. A l'aide du triporteur semi-électrique, les bibliothécaires peuvent également proposer une vaste sélection d'ouvrage aux Rueillois fréquentant le parc de Bois-Préau.

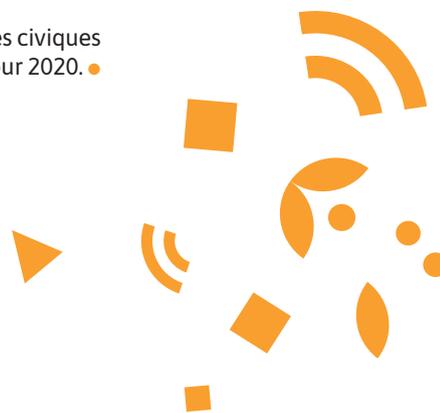
En 2018, trois nouvelles cabines à livres ont été installées place du 8 mai 1945, rue des Bons Raisins et place Lagauche.

► ► PERSPECTIVES 2020

Une réflexion pour étendre le triporteur à d'autres lieux, à l'aide de services civiques volontaires ou autres emplois tremplins proposés par l'État, est prévue pour 2020. ●



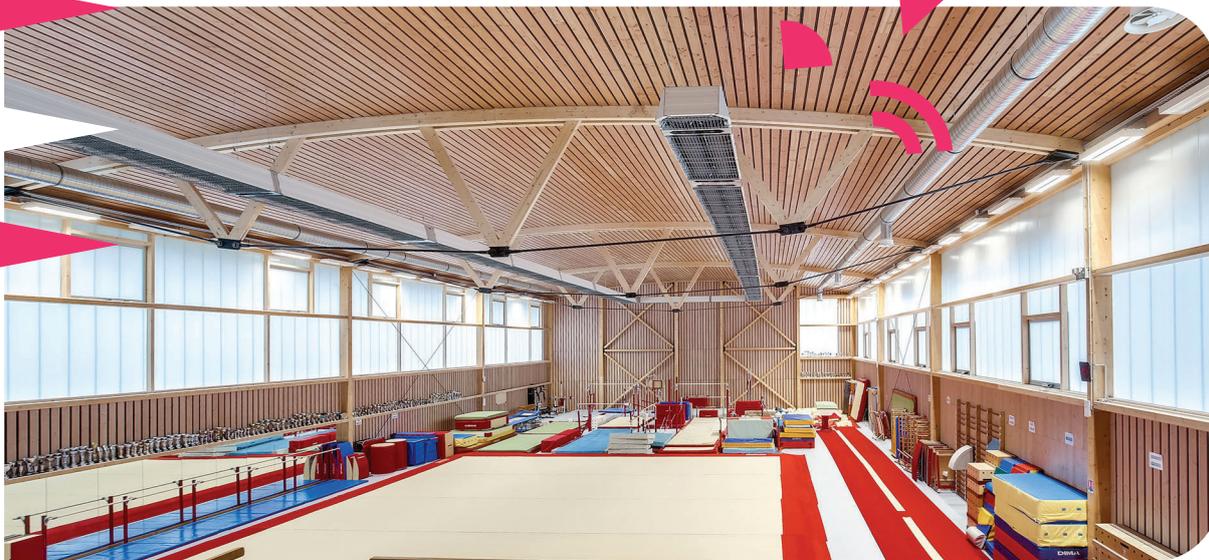
7
cabines à livres
installées à
Rueil-Malmaison



Partie 3

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE





L'isolation de la salle de gymnastique du centre sportif du Vert Bois a été rénovée pour réduire la consommation d'énergie.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

RÉNOVER POUR MOINS CONSOMMER

Le patrimoine bâti de Rueil-Malmaison représente 220 sites : 406 bâtiments et 273 000 m². Un bilan carbone a été réalisé dans le cadre de la mise en place du Plan Climat. Les consommations énergétiques des bâtiments représentent 32% des émissions de gaz à effet de serre identifiées dans ce bilan, réparties en consommation d'énergies fossiles (89%) et en électricité (11%).

Afin de réduire son impact, la Ville agit sur trois volets : l'investissement dans des travaux neufs ou de rénovation, la gestion des bâtiments et la sensibilisation des occupants.

► RÉALISATIONS 2017-2018

La livraison et l'inauguration du centre de loisirs des Bons Raisins a eu lieu le 4 septembre 2017. Le centre de loisirs de 1 200 m² est composé de 10 salles d'activités et de bureaux et locaux techniques associés. Son ossature bois avec planchers bois est en cours de labellisation Effinergie Plus (RT2012 -20%) par Certivea. Il peut accueillir 2 010 élèves et est raccordé au bâtiment de la maternelle.

La construction d'un complexe de gymnastique au centre sportif du Vert Bois, en remplacement de la salle de gymnastique de Mimoun, a commencé en 2017. L'objectif de consommation de ce complexe de 1 200 m² a été fixé à -14% de la RT2012. Pour atteindre ce niveau de performance, un important travail a été réalisé sur la qualité de l'isolation des murs, de la ventilation et des ouvrants.

32 cm
d'isolation pour
les toitures du
complexe de
gymnastique du
centre sportif
Vert Bois



Le nouveau centre de loisirs des Bons Raisins.

La reconstruction de l'école maternelle et des centres de loisirs de Robespierre a démarré en 2012 et devrait s'achever en 2020. Elle a fait l'objet d'une contractualisation avec l'État afin de répondre au label expérimental E+C- (Énergie + Carbone -). Ce label vise à généraliser la construction des bâtiments à énergie positive et à faible empreinte carbone, tout au long de leur cycle de vie, depuis la conception jusqu'à la démolition.

Exemplaire, la consommation maximale d'énergie du futur bâtiment Robespierre sera de 70 kWh/m² par an, dépassant ainsi largement le niveau minimum exigé par la RT2012. Le projet a obtenu en juin 2018 le très bon niveau E3/C1 du label lors de l'audit Certivéa de la phase de conception.

La construction du centre de loisirs de l'école maternelle des Martinets a quant à elle débuté en 2018. Le bâtiment de 315 m² atteindra un objectif de -29% du RT2012. Il est composé d'un rez-de-chaussée en structure et de murs en ossature bois à l'étage.

►► PERSPECTIVES 2018-2020

Le complexe sportif de l'Arsenal en projet comprendra un gymnase de 7 500 m², un plateau sportif de 6 500 m² en toiture (dont une piste d'athlétisme scolaire et un terrain de football) et un centre aquatique de 6 300 m².

Outre la conception-réalisation de ce grand projet d'envergure, le marché comporte des engagements de performance énergétique et hydraulique. Supérieurs aux valeurs usuelles et aux exigences réglementaires, ces derniers sont chiffrés et mesurables grâce à la mise en œuvre d'équipements permettant le suivi et l'analyse des mesures. L'opération s'inscrit également dans une double certification haute qualité environnementale NF HQE. Sur les questions d'énergie, d'environnement, de santé et de confort, le projet a obtenu 15 étoiles sur les 16 possibles pour les deux certificats en janvier 2018.

En juillet 2018, le complexe sportif de l'Arsenal a été nommé à la 23^e édition des Trophées du Cadre de vie du festival Fimbacte, label de qualité, de dynamisme et d'innovation. ●



Le complexe sportif de l'Arsenal fera
9 850 m²

-
La piscine aura une consommation
de **2 920 kWh/m²**
maximum par an



CLASSIFICATION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

La réduction des consommations est possible grâce à une connaissance fine des consommations énergétiques du patrimoine de la Ville. Afin de prioriser les travaux de performance énergétique, les bâtiments sont classés du moins au plus énergivore. Le classement permet également de constater et rectifier d'éventuels écarts de consommations. En effet, plus une installation est entretenue, plus son rendement énergétique sera important. La maintenance permet alors d'ajuster au mieux les programmes et de diminuer les consommations sans réduire le niveau de confort.

La Ville a par ailleurs intégré une clause d'intéressement aux économies d'énergie dans son contrat avec la société de maintenance afin d'assurer des réglages au plus près des usages.

►► PERSPECTIVES 2018-2019

La Ville s'équipera d'une plateforme automatisant le suivi des consommations par site, fluide et type d'équipement. Le recensement sera réalisé grâce au déploiement des compteurs et équipements intelligents. La plateforme permettra à terme d'optimiser la gestion des sites, de connaître les surfaces occupées et leur évolution dans le temps et de sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques.

Cinq crèches et écoles seront par ailleurs rénovées afin de réduire leur impact environnemental tout en améliorant le confort des enfants au quotidien. Le programme de rénovation s'inscrit dans le cadre de la définition d'un nouveau plan pluriannuel d'investissement qui concernera l'ensemble du patrimoine de la Ville.

En 2019 des clauses de performance énergétique seront ajoutées dans le nouveau marché de maintenance afin de garantir le rendement des installations et le confort des usagers. Des expérimentations de ventilation solaire seront également menées. L'énergie nécessaire pour faire tourner les pales du ventilateur est fournie par de petites cellules photovoltaïques.

Enfin, en 2019, l'ensemble des bâtiments municipaux au tarif bleu passeront aux énergies vertes, renouvelables. ●

-3,5% de
consommation
globale
d'électricité de
la Ville entre
2014 et 2017

-6,4% de
consommation
globale de gaz
de la Ville entre
2014 et 2017

OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

PRIVILÉGIER LES LEDS

Depuis de nombreuses années, la Ville rationalise l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie et d'anticiper le vieillissement du réseau. Les puissances d'éclairage sur la chaussée ont ainsi été baissées et les luminaires existants ont été équipés de lampes cosmowhite, plus efficaces et moins consommatrices. C'est également le cas des sources LEDs, de plus en plus utilisées.

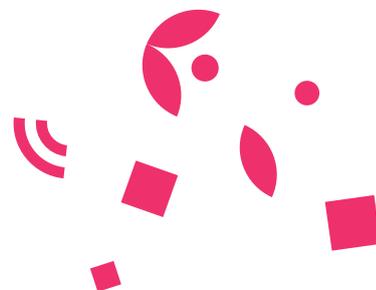
Des détecteurs de présence ont également été installés, tout comme des platines électroniques avec baisse de puissance la nuit.

► RÉALISATIONS 2017-2018

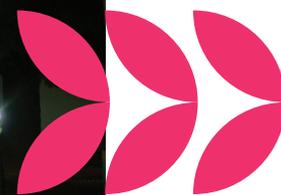
L'éclairage public a été rénové en 2017 dans le cadre de l'appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). 80% des travaux engagés par la Ville ont ainsi pu être subventionnés, représentant une enveloppe d'1,1 M€ dédiée au remplacement de 1 180 lanternes par des LEDs.

► ► PERSPECTIVES 2018-2019

La fréquence de remplacement de l'éclairage existant par des LEDs sera augmentée en 2019. 4 000 lanternes sont concernées et participeront à la modernisation du système d'éclairage par le remplacement des lampes et sources lumineuses obsolètes et inappropriées. Les travaux devraient, à terme, générer une économie d'environ 3,8 M€ sur 10 ans. ●



10 812
points lumineux
recensés à
Rueil-Malmaison,
soit une
consommation
de 5 470 MWh





RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS DE CARBURANT DE LA FLOTTE MUNICIPALE

OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES VÉHICULES

Les déplacements constituent le premier facteur d'émissions de gaz à effet de serre du bilan carbone. Les déplacements des agents (déplacements professionnels ou domicile-travail) représentent 8% (soit 398 TCo₂ en 2015) et celui des utilisateurs des services de la Ville (école, piscine, Mairie centrale...) 32%.

L'optimisation de l'utilisation de la flotte municipale est en cours depuis de nombreuses années. 38 véhicules en auto-partage ont remplacé les véhicules attribués par services. Des vélos à assistance électrique ont également été mis à disposition. Depuis 2009, 158 chauffeurs réguliers ont été formés en interne à l'éco-conduite.

► RÉALISATIONS 2017-2018

En 2017, 5 vélos à assistance électrique et 3 VTT ont été acquis par la Ville pour les déplacements professionnels.



Le service d'autocars a été arrêté. Le service Garage fait désormais appel à un prestataire externe. Cette externalisation a permis de générer des économies de fonctionnement et de rationaliser le recours aux cars.

La station municipale de carburant n'est plus en service. Des cartes de carburant ont été mises en place, rationalisant ainsi les consommations qui peuvent être suivies par véhicule.

►► PERSPECTIVES 2018-2019

Une étude sera réalisée pour éventuellement équiper les agents des parcs et jardins et la Police municipale de scooters électriques afin de réduire les émissions de carbone et les nuisances sonores.

Les véhicules vieillissants ou diesel seront revendus et remplacés par des véhicules essence à faible motorisation, consommation ou émission.

Enfin la mise en place d'un nouveau plan de mobilité pour la Ville permettra de répondre à la loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte d'août 2015. Cette dernière impose en effet l'élaboration d'un plan de mobilité aux établissements de plus de 100 salariés. L'objectif sera de trouver des solutions innovantes afin de réduire l'impact environnemental des déplacements domicile-travail et professionnels. ●

- 39 485
litres de
carburant
consommés
entre 2012 et
2017

INCITER À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE PRIVÉ

ACCOMPAGNER POUR RÉNOVER

23% du bilan d'émissions de gaz à effet de serre provient des consommations d'énergie du secteur résidentiel. A Rueil-Malmaison, 61% du parc de logements a été construit avant 1975, date de la première réglementation thermique (RT). Concernant les bâtiments neufs, y compris les maisons individuelles, la RT de 2012 s'applique et impose à tous des équipements « basse consommation ».

L'enjeu principal réside ainsi dans la rénovation des bâtiments existants. Cependant, la complexité des projets de rénovation (choix des artisans, ingénierie technique et financière etc) peut décourager les particuliers. C'est pourquoi la Ville a réalisé plusieurs études afin de développer une structure d'accompagnement aux particuliers, une Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) qui sera mise en place au niveau du territoire Paris Ouest La Défense (POLD).

► RÉALISATIONS 2017-2018

Les statuts de l'ALEC ont été déposés en 2018.

►► PERSPECTIVES 2018-2019

L'ALEC accueillera un espace info énergie, gratuit et ouvert à la population des villes du POLD, ainsi qu'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE), un service payant pour les citoyens.

Cette structure d'accompagnement sera financée par des subventions publiques et du mécénat. Une faible participation forfaitaire sera demandée aux particuliers, permettant ainsi de les impliquer jusqu'au bout du processus. ●



500
logements
rénovés par an,
grâce à l'ALEC



Partie 4

**LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ ET
DES RESSOURCES
NATURELLES**

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITÉ

Parc de Bois-Préau, parc des Impressionnistes, vallon des Gallicourts... Fortement attachée à son patrimoine naturel, Rueil-Malmaison abrite une exceptionnelle diversité d'espaces verts communaux auxquels s'ajoutent 200 hectares de la forêt domaniale de Malmaison.

La Ville possède une zone d'intérêt écologique faunistique et floristique qui comporte six sites inscrits, un site classé et six espaces naturels sensibles. Au-delà de ces espaces, les jardins des particuliers jouent également un rôle de réservoir de biodiversité à condition d'être correctement entretenus et « perméables » pour la circulation de la petite faune.

De nombreuses actions sont mises en œuvre par la Ville afin de préserver ses ressources naturelles : diagnostic écologique, suivi des espèces animales et végétales, économies sur les consommations d'eau, plantation d'espèces adaptées au climat, tri et valorisation des déchets, passage en zéro phyto...

OPÉRATION « ZÉRO PHYTO »

Depuis plusieurs années, la ville privilégie des pratiques respectueuses de l'environnement, ce qui a permis d'atteindre l'objectif « zéro phyto » en 2017 hors cimetières et voies de circulation dangereuses. Afin de respecter cet engagement, de nouvelles techniques sont progressivement mises en œuvre comme le désherbage manuel ou mécanique ou l'usage d'herbicides biologiques sur les secteurs les plus complexes. Ces techniques peuvent nécessiter sur certains sites un travail technique différent des anciennes pratiques pour les agents.



198
espèces
animales
inventoriées en
2017



En 2017, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, le service environnement a établi un diagnostic écologique de la Ville et a ainsi recensé 198 espèces animales, 371 espèces végétales et les habitats présents sur la commune. Les continuités écologiques ont été identifiées et un plan d'action en cours d'élaboration permettra de préserver et de renforcer ces continuités appelées « trames vertes » et « trames bleues ».

► RÉALISATIONS 2017-2018

Dans le cadre du déploiement de la stratégie « zéro-phyto », la Ville a proposé aux Rueillois de contribuer à la préservation de la biodiversité et à la végétalisation du territoire. Il leur est ainsi possible « d'adopter » un pied d'arbre à faire fleurir, en alternative au désherbage. En contrepartie, les Rueillois se voient remettre gracieusement un sachet de graines de mélange fleuri, accompagné de conseils pour l'entretien et le jardinage.

Le concours « balcons et jardins fleuris » intègre par ailleurs une nouvelle catégorie qui récompense les participants ayant adopté un pied d'arbre sur la voirie publique.

► ► PERSPECTIVES 2018-2019

La création de la Charte de l'arbre engagera tous les partenaires de la Ville, entreprises comme particuliers. L'objectif est de protéger l'arbre en ville, en donnant des recommandations sur sa plantation, sa gestion au fil du temps, des espèces à privilégier en fonction des continuités écologiques et des contraintes du milieu urbain et enfin sur des mesures de protection à mettre en place lors de travaux. À terme, cela permettra la transmission d'un patrimoine végétal de qualité aux générations futures.

Rueil-Malmaison finalise également un plan d'actions en lien avec l'aménagement du territoire pour améliorer les continuités écologiques. Les Rueillois seront informés et sensibilisés aux différents aménagements des espaces publics qui permettent aux espèces de se déplacer, se nourrir et se reproduire dans l'ensemble du territoire et au-delà. Des nichoirs seront par exemple installés sur les berges de Seine pour l'avifaune locale menacée et les abeilles. ●



1
zone naturelle
d'intérêt
écologique
faunistique
et floristique
(ZNIEFF)

-
371
espèces
végétales
inventoriées en
2017

PARTICIPATION À LA SAUVEGARDE DES ABEILLES

La Ville poursuit son engagement pour faciliter l'installation d'apiculteurs sur son territoire. Les abeilles représentent en effet un vecteur essentiel du maintien des écosystèmes, en participant à la pollinisation de plus de 80% des espèces de plantes à fleurs. Ainsi, tous les espaces verts de Rueil-Malmaison sont gérés sans pesticides, sauf les cimetières et terrains de sport. De nombreux sites sont aménagés en prairies fleuries afin de favoriser la présence de pollinisateurs. Des ruches gérées par des apiculteurs rueillois amateurs sont installées sur des parcelles de friches communales.

► ► PERSPECTIVES 2018-2019

Des végétaux adaptés au butinage des pollinisateurs sauvages ont été intégrés dans la gestion des espaces verts. Le nombre de ruches d'abeilles domestiques est par ailleurs limité afin de préserver l'espace nécessaire à ces dernières. ●



45
ruches
présentes sur le
territoire

-
9 000 m²
de prairie
fleurie répartie
en trois zones
sur la ville





RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

La réduction des déchets, leur collecte et leur traitement, sont une préoccupation essentielle de la Ville et des Rueillois. Un français produit en moyenne 458 kg de déchets par an, soit deux fois plus qu'il y a quarante ans. De nombreuses actions ont ainsi été mises en œuvre pour inciter les habitants à réduire leurs déchets.

CAMPAGNE POUR LE COMPOSTAGE COLLECTIF

En 2006, la Ville a lancé une campagne d'incitation au compostage domestique. En 10 ans, 2 436 composteurs à prix aidé ont été distribués. L'objectif de ce projet était de réduire la quantité de déchets ménagers collectés mais également de promouvoir l'utilisation de sacs à déchets verts et de sensibiliser les Rueillois aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, en lien avec l'action « jardiner au naturel ».

Depuis 2011, le projet a évolué pour s'adapter à l'habitat collectif. L'installation en habitat collectif est plus complexe et nécessite un accompagnement par le service des espaces verts de la Mairie, accompagné de « correspondants Développement Durable ». Cette association crée une dynamique positive et encourage l'action par l'ensemble de la copropriété. ●

155
composteurs de
jardin vendus en
2017

+ 43% de
composteurs
et lombricomposteurs en
fonction sur la
ville entre
2012 et 2017

SENSIBILISATION ET DÉCHETTERIE MOBILE

La Ville mène de nombreuses actions pour accompagner et sensibiliser les Rueil-lois aux changements de pratiques plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie.

Ainsi, après une première expérimentation fructueuse le 1^{er} juillet 2017, une déchetterie mobile est ouverte tous les samedis. Les matelas, mobiliers, déchets électriques et électroniques, déchets verts, bois, ferraille, gravats, ou encore déchets ménagers toxiques et textiles sont collectés.

► RÉALISATIONS 2017-2018

En 2018 sur les 6 premiers mois de l'année, on compte 229 tonnes de dépôts en moins sur la voie publique par rapport à 2017. La déchetterie participe à l'amélioration de la qualité de l'espace public.

Chaque mois, plus de 100 tonnes de déchets sont déposés, avec une moyenne de plus de 300 passages chaque samedi. Ce véritable service public est plébiscité par les utilisateurs.

Un effort particulier a été réalisé via différents canaux de communication (réseaux sociaux, site internet de la ville...) afin d'informer au mieux les Rueil-lois des démarches et bonnes pratiques.

La déchetterie mobile est désormais ouverte tous les samedis au Centre Léon Hourlier.

Les éventuelles erreurs de tri ont été suivies par des ambassadeurs de tri qui se sont rendus aux domiciles des habitants. Un panneau « Que deviennent vos déchets ? » présente les coûts et les différentes filières de traitement. Il est consultable par le public à l'occasion de diverses rencontres organisées (sorties scolaires, déchetteries, etc).

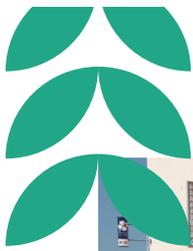
► ► PERSPECTIVES 2018-2019

Des actions de sensibilisation dans les écoles et l'organisation d'un concours de sculpture de déchets dans les accueils de loisirs sont prévus pour l'année prochaine. ●

1 380
habitants
ont utilisé la
déchetterie
mobile en 2017

-
133
tonnes de
déchets
collectés à la
déchetterie
mobile en 2017





CONSOMMER RESPONSABLE AVEC LA RESSOURCERIE ET LE RELAIS

Créée en novembre 2015 dans le cadre de la mise en place de l'EPT POLD, la Ressourcerie le Cercle, basée à Nanterre, est un projet d'économie circulaire. L'objectif est de favoriser les circuits de consommation responsable ainsi que la réinsertion sur le marché de l'emploi.

Ses salariés en insertion valorisent les encombrants en les réparant pour les revendre par la suite au grand public à prix réduits. Aujourd'hui de nombreux objets sont proposés et des ateliers sont dispensés aux Rueillois pour créer, réutiliser ou réparer.

Par ailleurs, le Relais, filière du groupe Emmaüs France, est un partenaire de longue date avec la Ville. Grâce à ses 22 bornes présentes sur le territoire, l'association donne une seconde vie à des vêtements tombés en désuétude, mais permet également de créer de l'emploi local et non délocalisable.

► RÉALISATIONS 2017-2018

Une antenne de la Ressourcerie a été ouverte à Rueil-Malmaison. Elle renforce les dynamiques locales, notamment en facilitant les échanges entre les acteurs, en développant une activité de réemploi et en ouvrant le quartier sur le reste de la Ville. ●



35
tonnes de
déchets
détournés
des circuits
traditionnels en
2016

-

194
tonnes de
vêtements
récoltés en 2017







Partie 5

LA MOBILISATION ET LA SENSIBILISATION DE TOUS LES ACTEURS



SENSIBILISER ET MOBILISER LE GRAND PUBLIC

Le travail de sensibilisation aux enjeux de la qualité de vie, de la cohésion sociale, de la préservation des ressources naturelles et de la lutte contre le changement climatique est une priorité pour que Rueil-Malmaison poursuive son chemin vers une ville durable. La mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 exige en effet la participation et la mobilisation de tous les acteurs locaux.

LES ACCUEILS DE LOISIRS MOBILISÉS

L'accueil de loisirs des Gallicourts s'est engagé en 2016 dans une démarche d'éco-labellisation visant à réduire l'impact environnemental de sa structure. L'équipe d'animation, les enfants, les parents, le personnel d'entretien et le prestataire de la restauration collective sont mobilisés.

La démarche comporte plusieurs étapes : l'engagement de la structure et de l'équipe, la réalisation d'un diagnostic, l'élaboration d'un plan d'actions, l'accompagnement des équipes par le biais de groupes de travail et de formation et enfin, une évaluation dans une dynamique d'amélioration.

► RÉALISATIONS 2017-2018

L'accueil de loisirs des Gallicourts a obtenu sa labellisation en juin 2017. Parmi les réalisations concrètes, l'établissement a réduit et valorisé les déchets alimentaires, rénové des meubles, permis la création par les enfants d'œuvres à partir de matériaux recyclés et mis en place un protocole d'entretien des locaux à base de produits naturels.

►► PERSPECTIVES 2018-2019

D'autres centres de loisirs seront accompagnés dans la démarche. Un label propre à la Ville de Rueil-Malmaison, plus ambitieux encore, sera créé, au-delà des critères du label initial. ●

PLUS DE VERT DANS LES ÉCOLES

Identifiée comme territoire à énergie positive pour la croissance verte, Rueil-Malmaison a répondu en mars 2017 à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « 10 000 coins nature dans les écoles ».

L'objectif de cet AMI est d'initier des « coins nature » dans les écoles en soutenant l'éducation à l'environnement et au développement durable, comme levier majeur pour faire évoluer les comportements. Ces « coins nature » maintiennent la biodiversité en Ville et permettent aux élèves de s'approprier la nature tout en favorisant leur prise de conscience écologique. Ils constituent un support pédagogique interdisciplinaire sur la biodiversité et le vivant pour l'acquisition de compétences et de savoirs variés.

Lauréate sur les trois projets, la Ville a signé une convention avec le ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, lui permettant le versement de 1 500 euros de subvention en soutien à la réalisation de projets.

► RÉALISATIONS 2017-2018

La Direction de l'Éducation soutient les projets d'école de trois établissements, naissants ou dynamiques. Ainsi l'école des Bons Raisins a créé et aménagé un « coin nature » sur le terrain de l'impasse des Folies et s'est équipée en matériel permettant son entretien par l'équipe pédagogique et par les enfants. L'école Alphonse Daudet a aménagé un « coin nature » dans l'enceinte de l'établissement et s'est également équipée en matériel d'entretien pour l'équipe pédagogique et les enfants. Enfin, l'école Pasteur a formé ses enseignants à la sensibilisation à l'environnement.

En complément de ces actions, les classes ayant participé au projet « coin nature » ont assisté à un spectacle « Du Rififi dans le potager » le 12 décembre 2017. ●



SENSIBILISER LES ADULTES

À travers la direction Médiation-Prévention, la Ville anime des ateliers de sensibilisation auprès de publics adultes plus isolés.

Un jardin pédagogique est ainsi entretenu de manière naturelle par l'Atelier au Féminin. Les légumes récoltés sont cuisinés afin d'éviter tout gaspillage alimentaire. De nombreux ateliers ouverts à tous font également le lien entre santé et environnement.

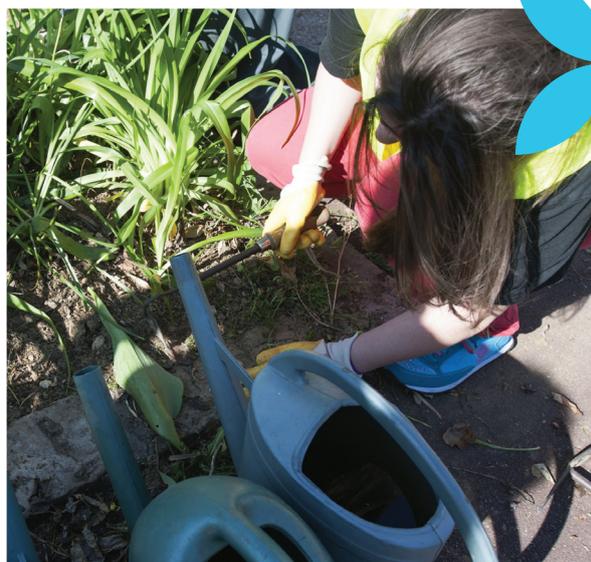
► RÉALISATIONS 2017-2018

2017 et 2018 ont été l'occasion de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux des produits d'entretiens, des cosmétiques ou encore du jardinage.

►► PERSPECTIVES 2019

Les ateliers de sensibilisation seront adaptés par le Forum des Seniors à la spécificité de son public. ●





RENFORCER LES RÉSEAUX DE CORRESPONDANTS

Douze « correspondants Développement Durable », soutenus par leurs suppléants et les commissions dédiées dans les villages, sont des ambassadeurs auprès des Rueillois des bonnes pratiques et informations relatives au développement durable.

Soucieux de participer bénévolement à la vie durable de la ville, ils travaillent en transversalité des différentes commissions des villages afin de mettre en œuvre des projets aussi variés que le défi « Familles à Énergie Positive », le compostage, les projets « Fleurs de trottoir » et « PédiVal » ou encore des actions de sensibilisation relatives à la rénovation énergétique de l'habitat.

► RÉALISATIONS 2017

Au premier semestre 2017, des interventions sur les thématiques de l'eau et de la qualité de l'air ont été proposées au réseau développement durable, composé des correspondants, de leurs suppléants, mais également des membres des commissions développement durable des conseils de village. Ces présentations ont été assurées par des partenaires externes, le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers et AirParif.

Le cycle de conférences thématiques s'est poursuivi au second semestre 2017 par une réunion autour des déchets.

► PERSPECTIVES 2018-2019

Les « correspondants Développement Durable » se sont largement impliqués au 1^{er} semestre 2018 pour l'organisation d'événements lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui aura lieu du 17 au 25 novembre 2018. Ils sont à l'origine de la programmation et seront sur place pour en assurer la bonne mise en œuvre. ●



12
correspondants
Développement
Durable,
ambassadeurs
auprès des
Rueillois





ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA MAIRIE

RÉDUCTION DU GASPILLAGE DE PAPIER

En tant qu'acteur public, la Mairie se doit d'agir pour réduire son impact environnemental et réaliser des achats responsables (papiers, cartouches, restauration, etc) en sensibilisant ses agents et en changeant ses pratiques.

Une politique d'impression a ainsi été mise en place en interne. Elle intègre une réflexion sur le choix et l'utilisation optimale des machines, la réduction du nombre des imprimantes individuelles très consommatrices et la dématérialisation d'un grand nombre d'invitations à des événements organisés par la Ville. Une campagne de sensibilisation sur la réduction des impressions et sur le tri du papier ainsi qu'une formation aux bonnes pratiques font également parti de la stratégie pour consommer plus durablement.

► RÉALISATIONS 2017-2018

Grâce à la mise en place généralisée des badges dans les services municipaux, il est désormais possible de suivre les impressions de façon très détaillée. Un suivi qui permettra de mesurer les efforts engagés par les agents lors des différentes campagnes de sensibilisation. ●



558
cartouches et
toners recyclés
en 2017

-
-26%
de feuilles
données aux
services entre
2012 et 2017

ENCOURAGER LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS

La dématérialisation des procédures à destination de la population est progressivement mise en place au sein de l'administration territoriale. Il est ainsi désormais possible de demander à distance plusieurs documents officiels : actes de naissance, de mariage et de décès.

Certaines prestations délivrées par la Ville peuvent être réglées en ligne, comme les accueils de loisirs, les études surveillées ou encore les prestations dans les structures de petite enfance. Les Rueillois peuvent également consulter leurs données personnelles et de facturation pour ces mêmes services.

La dématérialisation des procédures permet la diminution des déplacements des Rueillois et par conséquent la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), également imputés au fonctionnement de la mairie. Elle s'inscrit par ailleurs dans une tendance globale de modernisation du service public.

► RÉALISATION 2018

La dématérialisation de l'état d'avancement de la demande des places dans les accueils de la petite enfance a commencé fin 2018, tout comme la délivrance de justificatifs des frais de garde des enfants de moins de 6 ans.

► ► PERSPECTIVES 2019

En 2019, l'actualisation des demandes de place pour la petite enfance sera dématérialisée. ●

x 4
visiteurs
uniques du
portail famille
entre 2014 et
2017

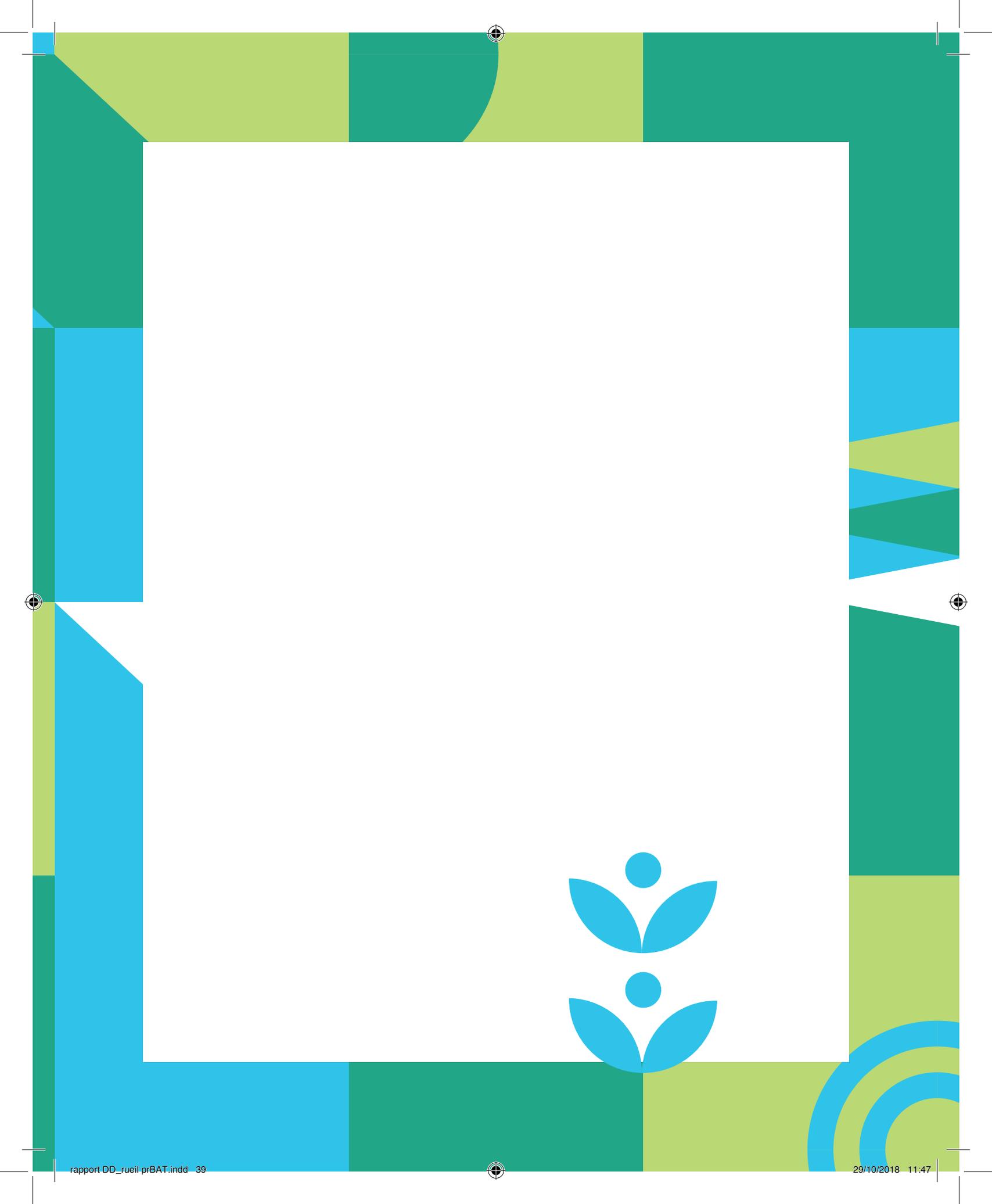
-
79% des
Rueillois règlent
en ligne les
prestations liées
aux accueils
de loisirs





Directeur de la publication : Patrick Ollier
Co-directeur de la publication : Jean-Christian Larrain
Pilotage : Astrid L'Ange et Claire Vaas
Coordination et rédaction : Sarah Bouchaïb, Raphaël Martin, Isabelle Ruffaux
Recherche iconographique : Caroline Mitchell
Photographies : Paul Martinez, Christophe Soresto, Vectuel - Land'Act - Ségic (p.6)
Création graphique et maquette : Julia Guinet Design graphique
Impression : EstImprim
Ce rapport est imprimé sur du papier recyclé.

Édition 2018
Pôle écologie urbaine et durable - Service Développement Durable
Direction de la communication
Ville de Rueil-Malmaison





Mairie de Rueil-Malmaison
13 boulevard Foch
92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 47 32 65 65
villederueil.fr

